

Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignanx

Compte rendu de la réunion du vendredi 29 août 2014

20h30, à la bibliothèque scolaire.

Étaient présents, Mesdames & Messieurs: Roland LAFORCADE, Jean-Jacques LAIGLESIA, Marie GÉNIN, Nelly BRISÉ, Pascal LANNEBERE. <u>Animateurs invités</u>: Carmen LASTRA (Espagnol, ateliers enfants), Cathy CORRIHONS (marche), Nathalie LANGUETTE (gym adultes), Jean-Claude LABROUCHE (Taï Chi chuan).

Absents excusés: Dominique LEFORT, Henri COHÉRÉ (œnologie).

Ordre du jour : Le CA rencontre les animateurs des différentes activités pour préparer la saison 2014-2015.

Les points abordés :

- Actualisation du calendrier présenté lors de la séance du mardi 26 août 2014 :
 - > Date limite de remise des dossiers d'inscription : 15 septembre 2014,
 - > Première séance d'ænologie : 4 novembre 2014,
 - > Pas de marche le 23 novembre 2014,
 - > Maintien de la date de l'AG au 26 juin 2014 (demande de la salle de la Nature posée),
 - > Proposition d'un repas commun des adhérents le 4 juillet 2014.

- Marche:

- > La formation d'un accompagnateur n'est pas nécessaire si celui-ci n'est pas rémunéré,
- > Des adhérents non inscrits à la marche peuvent participer ponctuellement à une sortie sous condition de souscrire une assurance spécifique.

- Ateliers enfants:

- > Carmen LASTRA propose 3 dates possibles pour la réunion préparatoire avec les encadrants volontaires de l'activité (suivant disponibilité de ces derniers) : 5,6 ou 25 septembre 2014,
- > Roland LAFORCADE propose d'offrir aux encadrants, non adhérents à l'ASC, le montant de l'assurance individuelle obligatoire (10 ϵ),
- > Il est envisagé une périodicité d'un atelier par mois, le premier au début d'octobre 2014.
- Taï Chi Chuan : Les inscriptions seront prises en début de saison mais la mise en place de l'activité sera légèrement retardée.
- Horaires pour l'occupation des salles : demande, à la Municipalité, de l'ajout d'un quart d'heure avant et après chaque séance pour la mise en place et l'arrêt de l'activité sportive qui sera ainsi pratiquée pendant une heure pleine (ex : arrivée et mise en place 18h45, début impératif de l'activité 19h, arrêt 20h, bilan de séance, départ 20h15).
- Pétanque : suite au sondage du mois d'août 2014, une quinzaine de personnes sont prêtes à s'inscrire à la pratique de ce sport.

- Rencontre avec M. le Maire :

Suite à une demande de Roland LAFORCADE, nous avons rencontré, le mercredi 27 août, M. le Maire, qui a répondu à nos questions sur les points suivants :

- > Ateliers du mercredi : les nouveaux rythmes scolaires n'auront aucune incidence sur cette activité et la petite salle du mur à gauche est toujours réservée, le mercredi de 14 à 17h, à ces ateliers,
- > Sorties patrimoine : le principe de ces sorties est maintenu et se fera suivant la demande des enseignants,
- > Pétanque : devant la demande, il est prévu de présenter prochainement, en Conseil Municipal, le projet d'aménagement du terrain de pétanque existant.
- > Occupation des salles par les activités de l'association : une convention d'occupation relative à la bibliothèque scolaire viendra en complément des conventions annuelles habituelles réalisées entre la Municipalité et l'ASC.

Divers

- > Il est rappelé qu'une trousse de premier secours est vivement recommandée pour les activités sportives,
- > Il est proposé d'organiser quelques soirées culturelles durant la saison (suivant propositions à venir),
- > Roland LAFORCADE demande que soit mis fin à la tradition des cadeaux de fin d'année par l'ASC. Ceci n'empêchant pas les adhérents qui le souhaitent de continuer, à titre personnel, cette pratique.

Fin de la réunion 22h30